



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Transporteurs

Question écrite n° 48447

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les préoccupations des transporteurs routiers relatives aux applications des accords qui avaient fait suite au mouvement de grève de novembre 1996. En effet, compte tenu du flou qui entoure la mise en place de la retraite à cinquante-cinq ans et de la difficulté pour les routiers d'obtenir la prime de 3 000 francs, promise par les organisations patronales lors de la crise, il semblerait que la problématique de l'avant-crise n'ait guère change la situation des routiers qui estiment avoir été trompés. Il lui demande, en conséquence, de lui faire connaître les mesures qu'il a prévues afin de faire respecter les accords en question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48447

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** équipement, logement, transports et tourisme

**Ministère attributaire :** équipement, logement, transports et tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 1997, page 763